



# Office national d'indemnisation des accidents médicaux, des affections iatrogènes et des infections nosocomiales (ONIAM)

Dernière modification le 16 juin 2020 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

## Contactez-nous

Tél : [08 10 60 01 60 \(tel:0810600160\)](tel:0810600160)

Fax : [01 49 93 89 46 \(tel:0149938946\)](tel:0149938946)

Courriel : [secretariat@oniam.fr](mailto:secretariat@oniam.fr) (<mailto:secretariat@oniam.fr>)

Site web : <http://www.oniam.fr> (<http://www.oniam.fr>)

• [↳ Formulaire de contact](http://www.oniam.fr/contact) (<http://www.oniam.fr/contact>)

## Adresse postale

Tour Gallieni II  
36 avenue du Général-de-Gaulle  
93175 Bagnolet Cedex

## Missions

L'Office national d'indemnisation des accidents médicaux, des affections iatrogènes et des infections nosocomiales (ONIAM) est un établissement public créé par la loi du 4 mars 2002 qui a pour mission de faciliter l'indemnisation des victimes d'accidents médicaux. L'Oniam est chargée : de l'organisation du dispositif permettant le règlement amiable des accidents médicaux ; de mettre en place les Commissions régionales de conciliation et d'indemnisation (CRCI) et d'assurer le fonctionnement de ces structures. (affection iatrogène = causée par le traitement médical ; infection nosocomiale = contractée dans un établissement de santé)

## Responsable(s)

- **Présidente**  
Claire COMPAGNON, inspectrice générale des affaires sociales
- **Directeur**  
Sébastien LELOUP, directeur d'hôpital hors classe
- **Agente comptable**  
Régine LATRILLE, inspectrice divisionnaire des finances publiques

## Textes de loi et références

- Organisation et compétences de l'Office national d'indemnisation des accidents médicaux, des affectations iatrogènes et des infections nosocomiales (<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000409175>)

## Nos engagements

- Engagements et qualité
- Mise à disposition des données
- Partenaires
- Co-marquage
- 3939 Allo Service Public

## Nous connaître

- À propos
- Aide
- Contact

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Service Public vous informe et vous oriente vers les services qui permettent de connaître vos obligations, d'exercer vos droits et de faire vos démarches du quotidien.

Il est édité par la Direction de l'information légale et administrative et réalisé en partenariat avec les administrations nationales et locales.

- [legifrance.gouv.fr](https://legifrance.gouv.fr)
- [gouvernement.fr](https://gouvernement.fr)
- [data.gouv.fr](https://data.gouv.fr)

## Nos partenaires

- 

[Plan du site](#) [Accessibilité : totalement conforme](#) [Accessibilité des services en ligne](#) [Mentions légales](#) [Données personnelles et sécurité](#) [Conditions générales d'utilisation](#) [Gestion des cookies](#)

Sauf mention contraire, tous les textes de ce site sont sous licence etalab-2.0